

Ville-Marie Du rêve à la réalité

Jacques Lacoursière

Numéro 27, automne 1991

350 fois Montréal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7922ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacoursière, J. (1991). Ville-Marie : du rêve à la réalité. *Cap-aux-Diamants*, (27), 10-12.

VILLE-MARIE

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

par Jacques Lacoursière*

La Nouvelle-France exalte les idéaux chrétiens. Maisonneuve se rend à Montréal pour convertir les autochtones. Cependant, les Iroquois ne sont pas tout à fait d'accord... Deviendront-ils bons chrétiens malgré eux?

Une société des plus pieuses

Tout avait commencé à la fin des années 1630 dans une France bouleversée par les guerres, la famine et la peste; une France qui vibre à nouveau, du moins dans certains milieux, aux paroles du Christ. Une France qui se découvre une vocation de missionnaire. Un homme, Jérôme Le Royer de La Dauversière, incarne alors cette volonté de provigner au Nouveau-Monde, d'y fonder un établissement dont la vocation première visera «la conversion des sauvages». Se forme alors, à Paris, la *Société Notre-Dame de Montréal*, qui regroupe des personnes, hommes et femmes, de tous rangs dont certains proviennent de l'entourage du roi ou font partie d'un de ses nombreux conseils. Les buts de cette association pieuse sont formulés dans les *Relations* des jésuites: «Environ trente-cinq personnes de condition se sont unies pour travailler à la conversion des sauvages de la Nouvelle-France, et pour tâcher d'en assembler bon nombre dans l'île de Montréal qu'ils ont choisie, estimant qu'elle est propre pour cela. Leur dessein est de leur faire bâtir des maisons pour les loger et défricher de la terre pour les nourrir et d'établir des séminaires pour les instruire, et un Hôtel-Dieu pour secourir les malades». Voilà qui est clair: le but premier du nouvel établissement est de sédentariser les Amérindiens dans l'espoir de les convertir au catholicisme.

En 1641, une quarantaine de colons sont recrutés pour préparer la terre en vue de l'établissement des Amérindiens. Il faut trouver un chef pour diriger l'entreprise et quelqu'un aussi pour voir à la mise sur pied d'un hôpital. Un jeune officier champenois de 29 ans accepte de prendre la direction de l'opération et il est assisté d'une autre Champenoise, Jeanne Mance, une infirmière de 35 ans. Tous deux peuvent être considérés comme les fondateurs de Montréal, tout comme Le Royer de La Dauversière, même si ce dernier n'est jamais venu en Nouvelle-France.

Entre Sillery et Québec, on choisit... Montréal!

À cause de l'arrivée tardive d'un des trois navires qui amènent au Canada la recrue, l'entreprise choisit d'hiverner à Sillery dans des maisons



Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve (Nouvelle-sur-Vanne en Champagne, 1612-Paris 1676). Illustration de Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté. (Héroïsmes d'antan-Victoires d'aujourd'hui, 1923).

QUAND, EN 1665, PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE Maisonneuve, quitte Ville-Marie pour retourner en France, il a certes l'impression que la «folle entreprise» des membres de la Société Notre-Dame de Montréal vient de prendre fin ou, du moins, qu'elle ne sera plus, à courte échéance, une préoccupation pour les nouveaux gouvernements. Ville-Marie deviendra Montréal et la colonie mariale s'orientera de plus en plus vers le commerce des fourrures dont elle deviendra la plaque tournante pour la colonie.



Ce vitrail de la basilique Notre-Dame de Montréal rend hommage à Jeanne Mance (1606-1673), fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal et collaboratrice importante de Maisonneuve. (Nos Racines, p. 328).

L'aide de Jeanne Mance rend possible le recrutement d'une centaine de nouveaux colons en 1653, permettant ainsi à la petite colonie de l'île de Montréal de recevoir l'appui nécessaire pour résister aux attaques ennemies.

Le rêve des Associés survit toujours. Mais la mort de l'abbé Jean-Jacques Olier en avril 1657, puis celle de Le Royer de La Dauversière, deux ans plus tard, vont signifier la quasi-disparition de la Société. Jeanne Mance et Maisonneuve feront des démarches pour assurer la survie de la colonie en insistant auprès des hospitalières de La Flèche pour qu'elles envoient des religieuses prendre la direction de l'Hôtel-Dieu et auprès des sulpiciens pour assurer un service religieux régulier.

Mance et Maisonneuve au crépuscule

À partir de la fin des années 1650, Jeanne Mance perd graduellement de son influence, alors que Maisonneuve verra ses pouvoirs amoindris avec l'établissement du gouvernement personnel du roi Louis XIV en 1663. À ce moment là, Ville-Marie rentre dans le giron du gouverneur général de la Nouvelle-France et Maisonneuve agit désormais comme son représentant sur l'île de Montréal, comme en fait foi la commission signée par le gouverneur Augustin Saffray de Mézy en date du 23 octobre 1663. Les deux années qui suivent sont pénibles pour Maisonneuve. Les raisons qui l'avaient convaincu de venir au Nouveau-Monde n'existent plus. Pour lui, son séjour à Ville-Marie perd son sens. Il quitte donc «sa» colonie à l'automne 1665, mais conserve son titre de gouverneur, sans occuper le poste, jusqu'en 1688.

Le projet de sédentariser les Amérindiens et de les convertir en masse au catholicisme demeurera un rêve dont l'irréalisme avait été bien perçu par Marie de l'Incarnation selon qui «on fait plus facilement un Sauvage avec un Français qu'un Français avec un Sauvage»! ♦

*Historien.



À l'occasion du 350^e anniversaire
de la fondation de Montréal
LES SCEURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME
sont heureuses de rappeler le rôle de co-fondatrice de
MARGUERITE BOURGEOYS
première éducatrice de Ville-Marie